

Une salle comble pour imaginer le développement du secteur de la sortie 118

Magog, le 30 janvier 2019 – La Ville de Magog a accueilli, hier soir, près de 100 personnes au centre communautaire lors de la séance d'idéation organisée pour imaginer le développement du secteur de la sortie 118 de l'autoroute 10. Les diverses propositions entendues ont permis au conseil municipal de connaître les attentes de la population et de s'assurer que les consensus se retrouvent dans le nouveau plan d'urbanisme, qui sera rendu public en 2020.

La Ville de Magog a un intérêt à développer cette importante entrée de ville où peuvent circuler près de 10 000 véhicules par jour. Cet événement a été organisé pour que la Ville de Magog puisse entendre les propositions de la population face à la mise en valeur du secteur. « Nous avons l'habitude de consulter les citoyens sur un projet précis. Cette fois, nous avons fait l'inverse en les consultant sur le développement d'un secteur donné pour savoir ce qu'ils souhaitent, ou non, voir à cet endroit », a indiqué la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm.

Le directeur général de la Ville de Magog, M^e Jean-François D'Amour, indique que de consulter en amont la population favorise un développement intelligent et collectif du territoire. « Notre mission est d'offrir aux citoyens des services de qualité et un milieu de vie agréable. Une telle démarche nous donne des indicateurs importants qui nous permettent de mieux cibler notre plan de développement et, ultimement, de prioriser nos interventions. »

La zone à l'étude comprenait les terrains situés en périphérie du chemin de la Rivière-aux-Cerises (entre l'autoroute 10 et la municipalité d'Orford) et ceux situés sur la rue Merry Nord, au sud de l'autoroute.

Les personnes présentes ont été amenées à discuter de leur vision de développement de ce secteur en prenant en considération les caractéristiques qui lui sont propres, telles que la présence d'un axe autoroutier, d'un milieu humide, de cours d'eau, de lignes électriques, d'un gazoduc et de l'absence de réseaux d'aqueduc et d'égouts.



Les commentaires entendus ont, entre autres, porté sur l'intégration architecturale avec le milieu environnant de tout futur bâtiment qui serait construit à cet endroit. Plusieurs participants ont suggéré de mettre en place un stationnement incitatif, de prolonger les réseaux piétonniers et cyclables pour favoriser le transport actif, d'offrir des infrastructures récréotouristiques familiales et de mettre en valeur les produits locaux. L'importance de conserver de la végétation et des espaces verts et de concilier la mise en valeur de ce secteur avec la protection du marais de la Rivière aux Cerises a également été soulevée. Certains groupes ont proposé de développer une entrée de ville accueillante et champêtre qui met en valeur l'offre touristique et commerciale. Un développement écologique serait également à prioriser. Finalement, l'amélioration de la fluidité de la circulation est un enjeu qui a été souligné par la majorité des participants.

Qualifiant l'expérience de positive, M^{me} Hamm indique que cette façon de consulter la population sera prise en considération lors de l'élaboration de la Politique de participation citoyenne de la Ville de Magog. Fait à noter, ce projet est réalisé en collaboration avec une équipe du département de science politique de l'Université de Sherbrooke. Plus de détails à ce sujet seront publiquement annoncés en février.

- 30 -

Source et information

Direction des communications et des technologies de l'information

Ville de Magog

819 843-3333, poste 367

